

PROJET DE DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

CLOS BABUTY

Finances n°2019-009 : Subvention de départ pour les classes culturelles de CM2 de l'Ecole de la Chamarette.

Monsieur le Maire expose :

Par courrier reçu le 17 janvier 2019, l'Ecole privée de la Chamarette sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention propre à financer le départ en classes culturelles de 2 classes de CM2.

Le voyage a pour objectif de développer les compétences disciplinaires (histoire, histoire des arts, géographie et sciences) ainsi que les compétences sociales et civiques.

L'Ecole sollicite la commune à hauteur de 7.50 euros par élève résidant à AMBILLY et par jour, soit un montant d'aide total de 150 €uros pour notre commune.

Le Conseil Départemental attribue une aide de même hauteur pour tous les élèves bénéficiaires du séjour, sous réserve que les communes de résidence des élèves participent d'un montant équivalent.

Il est précisé que le budget prévisionnel de ce séjour a été transmis à la commune.

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal :

- **D'allouer** à l'Ecole privée de la Chamarette une subvention pour départ en classes culturelles de 150 euros
- **De dire** que la somme sera prévue au budget primitif de l'exercice en cours